

Agde, le 14 novembre 2016

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 9 NOVEMBRE 2016
COMITE DE QUARTIER « CAP OUEST »**

A - VIE QUOTIDIENNE

Vie Quotidienne :

Concernant le périmètre dont il est question plus particulièrement ici et qui s'étend de Port Malfato à la fin de l'avenue des Iles d'Outre-Mer, en passant par la promenade le long des plages, l'Allée de Basse Terre, l'Allée du Soleil Couchant et pour finir l'Allée des Caraïbes, c'est toujours le même refrain des estivants et des permanents concernant les doléances à savoir :

1-Dans l'ensemble le Cap d'Agde est sale

Réponse :

Des passages réguliers sont fait mais un point sera fait avec les services de nettoyage.

2 – Entretien des allées piétonnes :

L'entretien des déchets canins des allées piétonnes est inexistant, cela est un phénomène annuel

Réponse :

Des passages réguliers sont fait mais un point sera fait avec les services de nettoyage.

3 – Alimentation des distributeurs de sachets canins : Les distributeurs sont souvent vides

Réponse :

Un point sera fait avec l'agent chargé du remplissage.

4-Poubelles trop pleines et pas assez souvent vidées

Réponse :

Un rappel va être fait à l'ensemble des équipages afin qu'ils portent une attention particulière.

5-Voiture sur le trottoir :

Réponse :

La Police Municipale dresse des procès-verbaux très régulièrement.

6-Bruit de l'île des Loisirs :

Il y a du bruit provenant de l'île des Loisirs souvent jusqu'à 3 heures du matin

Réponse :

Le service est intervenu 24 fois.

7-Allées piétonnes déformées :

Les allées piétonnes sont déformées, défoncées, rendant la marche difficile et dangereuse à cause des cailloux, surtout pour les cyclistes

Réponse :

Des reprises partielles vont être faites aux endroits les plus endommagés.

8-Plages sales :

Les plages sont envahies par le goudron, les mégots de cigarettes et parfois autres ...

Réponse :

Un nettoyage mécanique est réalisé tous les deux jours sur les plages. Pour lutter contre le problème de cigarettes, les élèves des écoles vont créer des cendriers de plage à l'aide de balle de tennis qui seront prêtés à titre gratuit aux usagers de la plage au niveau de certains postes de secours.

9-Problèmes sur les espaces verts :

En septembre 2016 les espaces verts ont été tondus alors que l'arrosage avait eu lieu ... ce qui a donné un résultat contraire à ce qu'il devait être ...

Réponse :

Un effort sera fait pour que cela ne se renouvelle pas.

10- Chemin du Père Maurel

Depuis deux ans maintenant, il n'y a aucun ramassage des immondices qui ont jonché le sol du parking et du chemin du Père Maurel. Les années antérieures, il y avait pourtant une équipe qui ratissait tous les matins.

Réponse :

Plus d'équipes vont être mises en place pour palier à ce problème.

11- Chemin du Père Maurel : ratissage des espaces verts et herbes sauvages :

La même chose pour les herbes sauvages qui ne sont supprimées que par le piétinement des touristes. Les résidents demandent la raison de cet abandon de nettoyage !

Réponse :

Les travaux d'entretien sont en cours et des passages plus réguliers seront programmés.

11 bis -Fossés pluviaux :

Les deux grands fossés construits sans consultation, mais prévus pour évacuer les excédents d'eau de pluie, ne sont d'aucune utilité et leur état actuel est lamentable. Il avait été pourtant prévu que tout devait être bien entretenu à partir de la construction de l'hôtel Nakara.

Réponse :

Le service eau et assainissement signale qu'il est prévu une reprise à court terme du fossé.

Route de Rochelongue

12-Ramassage des crottins de cheval sur piste cyclable :

Sur la piste cyclable, il n'y a plus de ramassage des crottes de chevaux le jour même, ce qui peut être gênant pour les piétons à la nuit tombée.

Réponse :

La balayeuse va être programmée plus souvent.

13-Collecte des poubelles :

Concernant la collecte des poubelles, les containers vides sont remis n'importe où, parfois entre la rue et la piste cyclable. Il y a eu un accident cet été, un cycliste est rentré dans un container, il a fallu appeler les pompiers. Il faudrait donc que ces containers soient systématiquement remis à leur point de collecte (ce qui prendra 20 secondes de plus ...)

Réponse :

Le remisage est très compliqué sur cette portion de route, entre les espaces verts et la piste cyclable, il ne reste pas beaucoup de places pour le stockage des bacs.

Toutefois, un rappel va être fait à l'ensemble des équipages afin qu'ils portent une attention particulière à ce secteur.

14-Installer des ralentisseurs :

Entre le rond-point des chevaux jusqu'à Nakara la vitesse des voitures est excessive.

Ne pourrait-on mettre un ralentisseur sur cette portion de route ?

Réponse :

Un comptage des véhicules sera fait dès la réception du nouvel appareil.

15-Installation poubelles sanicrotte:

Rue Volvire de Brassac 2 poubelles ont été brûlées, de ce fait, les promeneurs ramassent les déjections canines de leur animal, mais rejettent le sac par terre faute d'existence de poubelles.

Réponse :

Les poubelles sont en commande et seront remplacées dès réception.

16-Mauvais entretien du mail de Rochelongue cet été :

Réponse :

Des passages réguliers sont fait mais un point sera fait avec les services de nettoyage.

Quartier Aqualand

17- Au Rond-point Malfato

Les haies sont remplies de détritrus (papiers, canettes, cartons ...) ainsi que dans les genêts à l'île des loisirs.

Réponse :

Des passages réguliers sont fait mais un point sera fait avec les services de nettoyage.

18-Remettre panneau entrée de l'île des Loisirs :

Le panneau à l'entrée de l'île des loisirs a été cassé.

Réponse :

Le panneau est en cours d'installation.

19-Aucun éclairage Allée de la Découverte :

Il n'y a aucun éclairage juste après l'entrée d'Aqualand et en face d'Azureva, c'est une plongée dans les ténèbres.

Réponse :

L'entreprise est passée pour réenclencher l'éclairage. A ce jour, il n'a pas été constaté d'autres problèmes.

20- L'élagage des arbres n'a été fait que sommairement dans l'allée de la Découverte :

Réponse :

L'élagage est programmé par le service des espaces verts de la communauté d'agglomération.

21-Problème de réseau téléphonique :

Il y a de réels problèmes concernant le réseau téléphonique sur ce secteur.

Réponse :

Les services d'Orange ont été contactés pour solutionner ces problèmes de réseaux.

22-Horaires du SICTOM : Les résidents aimeraient connaître les fourchettes horaires du SICTOM.

Réponse :

La fourchette horaire de la collecte correspond à celle qui a été définie dans le comité technique paritaire du marché de collecte. Elle correspond à 5H-13H.

Les horaires de passage, surtout dans ce secteur, ne peuvent pas être identiques tous les jours. Pour exemple, il y a un marché hebdomadaire et ce jour-là, le SICTOM doit démarrer leur tournée par ce site avant la mise en place des forains.

23-Qu'en est-il du Quartier Malfato :

Réponse :

Le Plan Local d'Urbanisme, approuvé par le Conseil Municipal le 16 février 2016, classe le secteur de Malfato en zone à urbaniser et encadre cette ouverture à l'urbanisation par une orientation d'aménagement et de programmation (O.A.P.).

Du fait de l'étendue du secteur et du grand nombre de propriétaires, la Mairie a lancé une étude de dureté foncière dont l'objectif est de dresser un diagnostic précis et actualisé sur l'organisation du foncier et l'identification des propriétaires et des constructions existantes.

Sécurité :

Présenté par Luc Larose

Mise en fourrière : 40

Accidents : 9

Incendie : 2

Gens du voyage : 5

Dégradations : 9

Ivresse sur la voie publique : 3

Problème de voisinage : 2

Squat/SDF : 4
Troubles de l'ordre public : 23
Interpellations : 12
Nuisances sonores : 24
Agressions : 12
Rixes : 25
Vols : 6

B - GRANDS TRAVAUX

Gestion de la forêt communale (L. Dubois)

Dans le cadre du programme d'aménagement et de gestion de la forêt communale, établi par l'Office National des Forêts (ONF) pour les massifs du Mont Saint Loup et du Mont Saint Martin, pour une durée de 15 ans, 2015 à 2029, il va être procédé à la réalisation de coupes d'éclaircie et de dépressage sur une superficie de 16,11 ha sur les 45,25 ha de la forêt communale.

Le Conservatoire du Littoral, propriétaire de plusieurs parcelles sur le Mont Saint Loup a, également, sollicité l'ONF pour que la même opération soit effectuée afin d'obtenir une homogénéité de traitement de cette forêt.

Ces travaux seront réalisés de manière mécanique cet hiver.

L'exploitant forestier retenu par l'ONF procédera au broyage sur place du bois coupé pour permettre la fabrication de plaquettes utilisées pour les chaufferies à bois.

Planning des travaux de l'entrée du Cap (D. Saignes)

Power point de présentation par Didier Saignes

Les travaux ont débuté le vendredi 16 septembre 2016 par la mise en place du bois provisoire.

Durant la première semaine d'octobre le basculement s'est fait du réseau routier sur le réseau de déviation et nous sommes passés à la phase de démolition du pont.

La déviation actuelle a reçu l'aval du SDIS tant dans les tracés que pour le gabarit.

Durant les mois d'octobre, novembre et décembre : le terrassement, les réseaux humides secteur est seront engagés.

Projet des ombrières photovoltaïques (L. Dubois)

La Ville a conclu avec la société « CS Ombrières CAP AGATHOIS » une convention d'occupation temporaire pour la mise en place d'installations photovoltaïques d'ombrières solaires sur les parkings Catalogne – Gallois et Coquilles – Soullière situés au Cap d'Agde ; en contrepartie la commune percevra une recette pour l'occupation de son Domaine Public composée d'une part fixe de redevance pour chaque parking et d'une part variable représentant 5 % du chiffre d'affaires de chaque centrale avec un minimum garanti.

Ces deux projets validés par la Commission de Régulation de l'Energie permettront une production annuelle estimée à 4 MWh (2,1 MWh pour Catalogne – Gallois et 1,9 MWh pour Coquilles – Soullière) ce qui correspond à la consommation annuelle d'environ 4 100 personnes et générera 1 400 tonnes de CO₂ économisées par an.

Ces travaux d'un montant de 4 639 000 € HT entièrement financés par la société vont débuter cet hiver pour une mise en service des centrales pour le mois de mai 2017.

Au niveau des parkings, il va être procédé à la suppression de différents arbres mais la Ville a imposé au porteur de projet de réaliser sur les sites de son choix à la replantation du nombre exact d'arbres abattus.

Chaque parking sera également doté d'une borne de recharge pour les véhicules électriques.

Concertation passage à niveau (D. Saignes)

Les dates

- Du mardi 15 novembre au jeudi 15 décembre 2016

L'annonce

- Affiché au niveau du PN
- Articles dans les journaux et les sites web des collectivités
- Panneaux lumineux des collectivités

- Communiqué de presse de lancement de la concertation

Les outils d'information

- Maquette 3D du projet
- Document de présentation du projet et de la concertation
- Affiche d'exposition
- Page internet dédiée au projet sur le site de SNCF Réseau
- Adresse mail dédiée
- Registre en mairie d'Agde

Les outils de participation

- 1 groupe de travail riverain + associations, 29 novembre prochain
- 1 réunion publique le 7 décembre prochain

Etude Malfato (L. Bancarel - D. Saignes)

Le Plan Local d'Urbanisme, approuvé par le Conseil Municipal le 16 février 2016, classe le secteur de Malfato en zone à urbaniser et encadre cette ouverture à l'urbanisation par une orientation d'aménagement et de programmation (O.A.P.). En effet, celle-ci impose une opération d'ensemble sur la totalité du secteur, c'est à dire la définition d'un unique projet d'aménagement que devront respecter les futures demandes d'autorisation de construire.

Du fait de l'étendue du secteur et du grand nombre de propriétaires, la Mairie a lancé une étude de dureté foncière dont l'objectif est de dresser un diagnostic précis et actualisé sur l'organisation du foncier et l'identification des propriétaires et des constructions existantes. Plusieurs permanences ont été organisées auprès des propriétaires afin qu'ils expriment leur volonté de vendre leurs parcelles, de participer à d'éventuels échanges de propriétés ou encore de rester propriétaires.

Cette étude viendra nourrir le travail en cours avec l'EPFLR sur la définition d'un projet d'aménagement respectant les principes définis par l'OAP ; l'objectif étant de présenter un premier projet aux propriétaires en début d'année 2017.

Présents :

M BENTAJOU, Mme GUILHOU, Mme LABATUT, M SAIGNES, M DUBOIS, M LAROSE, M RUIZ, Mme DESTRADE.

Représentants du comité de quartier :

Présents : ANTOINE Laurence, ARNAUNE Marc, CAYUELA Josian, CROS Henri, LUC Jean-Pierre, MANAU VAYSSIERES Francine, MENOUE Michel, REY André, SOTTO Michèle, VAL Marie-Jeanne.

Absents excusés:

CADET Maurice, LEMONNIER Marie-Pierre, PROCH François.

Absents :

CARPENTIER Jacques.